



Raccordement ENEDIS

Par bella

Bonjour.

Suite aux travaux de ma toiture, la ligne a été décrochée par sécurité car le fil accroché a une potence était trop bas. Depuis 1 an, c'est un compteur de chantier sur le poteau a 5 m de la propriété et on demande de remettre le fil. Enedis refuse et veut se brancher sur domaine public à 150 m ; cout 22500 euros. Comment régler cette situation?

Merci

Par isernon

bonjour,

c'est qui "on " qui vous demande de remettre la ligne a sa place initiale ?

est-ce ENEDIS qui a procédé à votre demande au déplacement de ce câble électrique ?

la potence est-elle toujours en place ?

Salutations

Par bella

Bonjour

Je demande de remettre le fil en place. ENEDIS a décidé de couper la ligne oui. La potence est toujours posée sur la maison, des photos ont été prises au moment de la dépose pour prouver l'existence du raccordement.

Cordialement.

Par isernon

bonjour,

si votre branchement alimentait votre maison, enedis ne pouvait pas le couper car votre maison était alors sans électricité.

à moins que ce branchement n'était plus utilisé et était trop ancien pour être réalimenté.

par contre le devis de 22500 ? me surprend.

il manque quelques éléments dans votre situation.

salutations

Par bella

Bonjour.

Nous retrouver sans électricité n'a pas dérangé ENEDIS: a nous de faire la demande de compteur de chantier; finir le chantier puis nouvelle demande de branchement; en 1 an .

J'ai a nouveau eu ENEDIS, C'etait le service NEUF qui avait mon dossier; donc il transfert au service modification de branchement la semaine prochaine. Ce qui annule le devis 22500 euros de viabilisation.

CDTL.

Par isernon

je suis surpris que enedis supprime votre branchement si vous aviez un contrat de fourniture actif.

Par yapasdequoi

Si grosses transformations de l'installation électrique, il faut un certificat de conformité du CONSUEL pour rétablir l'alimentation.